



ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

GRAND PRIX DU BEAL ET DE LA VILLE DE CANNES

DIMANCHE 01 NOVEMBRE 2020



Art 5.3 : Horaire des courses

L'heure du premier signal d'avertissement est prévue à 10h55, celle du premier départ à 11h.

Art 5.5 : Heure limite pour le signal d'avertissement 14 heures

Art 8.1 : Parcours (voir aussi cartes en annexe)

(entre parenthèses est précisé le nombre de tours à effectuer)

Parcours 1 : B, C, A, les bouées sont à laisser à tribord 3 TOURS

21.3 Mn (3 passages devant bouée A)

Parcours 2 : C, B, A, les bouées sont à laisser à bâbord 3 TOURS

21.3 Mn (3 passages devant bouée A)

Parcours 3 : C, D, A, les bouées sont à laisser à bâbord 4 TOURS

17,5 Mn (4 passages devant bouée A)

Parcours 4 : D, C, A, les bouées sont à laisser à tribord 4 TOURS

17,5 Mn (4 passages devant bouée A)

Un pavillon D pourra être hissé pour indiquer qu'une **bouée de dégagement** sera mouillée. Si ce pavillon est envoyé avec un pavillon rouge, cette bouée devra être laissée à bâbord, sinon à tribord.

Art 9 : définition de marques

A = Bouée servant de bouée de départ, d'arrivée et de marque de parcours.

B = Bouée située à l'ouest de l'île St HONORAT

C = Bouée mouillée aux environs du rocher de la BOCCA

D = Bouée mouillée à l'ouest du port de la croisette

Art 11 : Procédure de départ

(procédures à 5 minutes)

Selon le nombre de bateaux, 1 ou plusieurs départs pourront être donnés. Les flammes suivantes indiqueront les séries concernées. Les Groupes seront ceux déterminés pendant la réunion CYCCIT du 26 mars 2013 :

- **flamme 1** pour le groupe HN1 : rating net, inf. ou égal à 14,5 et ,R1

- **flamme 4** pour le groupe HN4 : L, R2

- **flamme 2** pour le groupe HN2 : 14.5 < rating net < 21,5

- **flamme 5** pour les multicoques

- **flamme 3** pour le groupe HN3 : rating net, égal ou sup à 21,5 et R3,R4

Au signal d'avertissement, un tableau blanc indiquant le **numéro du parcours** à effectuer (chiffre rouge sur fond blanc) sera placé à l'arrière du bateau Comité.

Art 11.2 : Définition de la ligne de départ

Les départs seront donnés entre la **bouée A** et le mât de pavillon ORANGE du bateau comité.

Art 13 : Définition de la ligne d'Arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par la **bouée A** et le mât de comité à terre, à l'Ouest de la jetée Sud du vieux port sur le deuxième épis à l'ouest de l'hôtel RADISON

Réduction de Parcours

Elle pourra être faite à chaque marque de parcours. Elle sera signalée par le pavillon S hissé sous le pavillon bleu d'arrivée, appuyé par 2 signaux sonores à l'approche du premier concurrent.

Si la réduction ne concerne pas toutes les séries, les flammes des séries concernées seront hissées près du pavillon S de réduction.

Art 15.1 : Heure limite pour finir la course (modifie la règle 35 des RCV) 17h.

Pendant la course, Canal VHF 77 ou tel : 06 98 20 69 53

Pas de remise de prix, les résultats seront diffusés par messagerie ou email et seront disponibles sur le site de la FFV en soirée.

i, il est interdit de naviguer dans un rayon de 150 m autour de

l'hélistation entre les radiales 140° et 250° !!! Il est interdit de naviguer

dans la limite des 300 m matérialisée par les bouées jaunes. Il est interdit enfin de traverser la ligne d'arrivée à contre sens pour par exemple remonter vers la bouée au vent.



